COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 JUILLET 2017

Etaient Présents, 48 titulaires, 7 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires:

Paule BERGES, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Laurent KELLER, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs :	André BERNOS Guy BONPAS-BERNET Sandrine HIRSCHINGER Fabienne MENE-SAFFRANE	à à à	Jean-Pierre TERUEL Jean-Claude COSTE Bernard AURISSET Marc OXIBAR
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA

Maylis DEL PIANTA à Denise MICHAUT Henriette BONNET à Michel ADAM David CORBIN à Aracéli TECHNIQUE André LABARTHE à Maïté POTIN Pierre ARTIGUET à David MIRANDE Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE Etienne SERNA à

Etienne SERNA à Pierre CASABONNE Lydie CAMPELLO à Françoise BESSONNEAU

<u>Suppléants</u>: Michel NAVAILLES suppléant de Bernard MORA

Thérèse LASMARRIGUES-MARQUIS suppléante de Alain TEULADE Jean-Yves OLYMPIE suppléant de Elisabeth MEDARD Pierre MIQUEU-LAHORGUE suppléant de Claude LACOUR Annie REBOLLE suppléante de Jean-Michel IDOIPE Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE Marie Annie FOURNIER Suppléante de Dominique LAGRAVE

Absents: Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé),

Marianne PAPAREMBORDE, Gérard LEPRETRE (excusé), Rosine CARDON

(excusée), Pierre SERENA, Didier CASTERES, Gérard BURS, (excusé)

REÇU

Le 25 JUIL. 2017

SOUS - PREFECTURE OLORON Ste MARIE

RAPPORT N° 170712-36-ENV-

<u>CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS « TERRITOIRE A ENERGIES POSITIVES »</u> (TEPos)

M. CASABONNE précise que L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la Région Nouvelle Aquitaine, dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, ont lancé un appel à projets pour soutenir le développement de territoires à énergies positives.

Contexte:

L'énergie, nécessaire à tous les domaines et besoins de la vie quotidienne, devient, du fait de sa raréfaction, de plus en plus chère. La combustion des énergies fossiles est polluante et contribue à la majeure partie des émissions de CO₂. Un nouveau modèle de production et de consommation doit émerger pour tendre vers une société sobre en énergie et en carbone, et vers la substitution progressive des énergies fossiles et nucléaires par les énergies renouvelables.

Cette démarche fait sens aux projets développés au sein de notre communauté de communes où, notamment, la ville d'Oloron est labellisée TEPCV depuis mai 2016, et où des actions telles que le programme LEADER, l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale et celle d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, devront prendre en compte demain cette mutation nécessaire tant d'un point de vue environnemental, qu'économique et social.

Les ambitions de notre projet TEPos

A travers la dynamique Territoire à Energies Positives, la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn ambitionne de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, mais aussi de couvrir les besoins restants par les énergies renouvelables locales ("100% renouvelables et plus"), et ce d'ici 2050. Cela implique donc un réel engagement de notre part, mais aussi des acteurs du territoire. Notre conviction est que ces objectifs seront atteints par la co-construction et avec les expertises de nos acteurs économiques, de nos acteurs agricoles et de nos citoyens.

Au-delà de l'autonomie énergétique, la démarche TEPos est un véritable projet de territoire, dont les bénéfices impactent toutes les sphères de la vie publique. C'est donc avant tout un projet cohérent et structurant qui vise une réduction de nos dépenses énergétiques, le développement de nos richesses locales et l'accompagnement des acteurs de notre territoire.

La mise en œuvre concrète de notre projet

Face aux objectifs précités, un panel d'actions a été défini autour de grandes thématiques : le développement d'énergies renouvelables (hydroélectricité, solaire, bois, biogaz), l'efficacité énergétique de nos bâtiments (tertiaires et habitats), l'accompagnement des acteurs économiques, l'essor de nouveaux modèles de mobilité, l'exemplarité et l'engagement des collectivités publiques.

Plus concrètement, notre démarche TEPos se traduit par :

- des actions de sobriété porteuses d'économies collectivité, des habitants, des entreprises,

RECU

- la création de richesses sur le territoire en favorisant le recours et le développement des ressources locales, des ENR et des emplois associés, OLORON Ste MARIE
- une plus grande pratique de cohésion sociale et territoriale notamment à travers la participation des citoyens aux projets et la réduction de la précarité énergétique,
- une meilleure qualité environnementale du territoire, en permettant de réduire les impacts sur les milieux et en optimisant le recours aux ressources naturelles des territoires. La démarche TEPos doit enfin contribuer à l'atteinte des engagements nationaux et internationaux en matière de diminution des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.

Pour conduire cette démarche, la Communauté de Communes mettra en place une équipe de pilotage composée de techniciens et d'élus. Une concertation, ouverte aux acteurs économiques et aux citoyens, pour co-construire un plan d'actions, suivre et évaluer les actions, assurera la réussite du projet.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- AFFIRME l'engagement de la CCPOVHB en faveur de la transition énergétique.
- ACCEPTE de mobiliser les moyens humains et financiers nécessaires à la conduite du projet,
- **DECIDE** de valider le programme d'actions Territoire à Energies Positives et d'engager une démarche partenariale de hiérarchisation du programme d'actions.
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer le dossier de candidature à l'appel à projets TEPos et signer toute pièce relative à ce dossier.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 12 juillet 2017

Affiché le 3/01/4

Suivent les signatures

Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

Le 2 5 JUIL, 2017

SOUS - PREFECTURE OLORON Ste MARIE